



Le titre professionnel agent technique de réception et de valorisation de déchets se compose de deux activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles

L'agent technique de réception et de valorisation de déchets (ATRVD) contribue, par l'exercice de son métier de service, au développement de l'économie circulaire. Il a pour mission de livrer aux filières de valorisation, triés selon leurs critères de qualité, des déchets apportés par les usagers/clients.

CCP 1 - ACCUEILLIR LES USAGERS SUR UN SITE D'APPORT VOLONTAIRE DE DECHETS

- Contrôler l'accès des usagers/clients au site
- Contrôler et quantifier les apports entrant sur le site
- Accompagner l'usager/client dans son acte de dépôt
- Veiller à sa propre sécurité et à celle des usagers/clients lors de leur présence sur le site
- Gérer les relations avec les personnes liées à l'activité du site

CCP 2 - REALISER DES OPERATIONS D'EXPLOITATION SUR UN SITE D'APPORT VOLONTAIRE DE DECHETS

- Assurer la gestion opérationnelle des conteneurs de collecte et des espaces de stockage en sécurité
- Assurer le stockage des déchets dangereux et contrôler leur enlèvement
- Garantir la sécurité du site conformément aux procédures et à la règlementation
- Réaliser des tâches administratives nécessaires à l'exploitation du site

Prérequis

Pas de contre-indication médicale à la pratique du métier (certificat médical). Première expérience professionnelle souhaitée dans le secteur des éco industrie. Avoir un projet professionnel réaliste et réalisable. Maîtrise des savoirs de base (expression écrite et orale ; opérations courantes).

Modalités d'évaluation

Jury composé de professionnels : évaluations en cours de formation, dossier professionnel, mise en situation, entretien final

INDICATEURS 2024		
Taux de satisfaction	Taux d'obtention d'une qualification	Taux de sorties positives
98 %	100 %	53 %

Titre Professionnel
Agent technique de réception
et de valorisation de déchets

CODE RNCP35234

Titre professionnel délivré par le Ministère du travail du plein emploi et de l'Insertion de niveau 3 (CAP/BEP)

Date d'enregistrement de la certification : 01/02/2021

Durée: 805 heures

Groupe de 15 stagiaires maximum

A.I.F.E

Boulevard Bérégovoy Rue des Acacias 62640 Montigny en Gohelle Téléphone : 03.21.76.23.07 Fax : 03.21.76.32.35 Mail : info@aife.fr



Formation accessible aux personnes en situation de handicap







